

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2013

A 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT, Messieurs Georges BONNFOND, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Didier LOUVET, Richard CHAUX, Mesdames Patricia SIMONIN, Françoise DOITRAND, Messieurs Patrick BERGER, Pierre VALLENSANT, Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : /

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2013 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 05 septembre 2013. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – FINANCES :

1 – Eglise :

La demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général.

2 - Accessibilité de l'école :

Le projet de mise en accessibilité de l'école (accès par la transformation d'une fenêtre en porte + création d'un WC accessible) a reçu l'accord de la DDT, du service accessibilité, de la Commission d'accessibilité de l'arrondissement de Roanne.

Coût estimé : 9 052,15€ HT

Il convient de rechercher une aide au financement.

3 - Secteur rue du Père Lachaise et Rue de la Mairie :

Un plan topographique a été établi par Monsieur Padel, géomètre (Coût : 2 475€).

Le projet, établi par le Bureau d'Etudes F2i est proposé aux membres du Conseil Municipal. Quelques modifications sont demandées : des « Cédez-le-passage » à la place des « STOP », quelques modifications dans le positionnement de pavés sur la placette, prolongation d'un caniveau vers le café, chiffrage d'une émulsion vers l'ancienne poste.

Le Bureau d'Etudes F2i doit nous fournir rapidement un chiffrage du projet.

4 - Démolition des garages derrière l'église :

Après examen des 3 devis de démolition établis à partir du même cahier des charges, l'entreprise RATHIER est retenue.

5 - Montée de la Chaux :

Montant HT du chantier : 82 803,88€ HT + 3 771,80€ HT (Chemin de l'Atelier)

Aides espérées : 52 503, 87€

6 - Le Grand Essart :

Montant HT du chantier : 82 954, 55€ HT

Aides espérées (y compris le montant de la revente de terrain aux riverains) : 36 711€

De chaque côté du chemin redessiné entre la route du Grand Essart et le RD26, le terrain sera revendu aux riverains (Madame ANDRE Céline et Monsieur SITERRE Richard d'une part, Monsieur et

Madame VALLENSANT d'autre part). Sur le calcul « achat du terrain par la commune + frais notariés correspondants+ frais cadastraux », le prix de revente est fixé à 12€/m2.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à constituer et à signer les dossiers correspondants à ces 2 ventes :

-Pour Madame André et Monsieur Siterre : 347 m2 à 12 €/m2 → 4164 €

-Pour Monsieur et Madame Vallensant : 280 m2 à 12 €/m2 → 3 360 € (vente qui sera réalisée après les délais légaux suite à l'enquête publique correspondant à la modification du tracé du chemin).

7 - Enquête publique :

Elle concerne 3 chemins situés :

-vers le Château d'Eau

-entre la route du Grand Essart et la RD26

-Place du Grand Essart

Elle se déroule du 1^{er} au 15 octobre.

Commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Louis PRAS.

8 - Voirie 2014 :

Le dossier a été déposé auprès du Conseil Général :

Montée Sainte-Barbe : 23 186 € HT

Rue du Verger : 8 370 € HT

→ Total : 31 556 € HT

→ Subvention espérée : 18 933,60€

9 - Commande de sel de déneigement :

Commande de 2 big-bags de 500 kg.

10 - Information : Par arrêté du Premier Ministre en date du 10 juillet 2013, la commune de Grézolles est classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) à effet du 1^{er} juillet 2013.

11 - Subventions accordées par la commune :

Tiers	Montant de la subvention 2013
L'Arche de Noé	24,30 €
SPA du Roannais	48,60 €
Union Départementale Délégués Education Nationale (DDEN)	50 €
Foyer collègue Saint Germain Laval	100 €
Association Amis de l'USEP	50 €
Amicale des pompiers de St Martin	100 €
Amicale Sapeurs Pompiers de Crémeaux	100 €
Comité des Fêtes de Grézolles	700 €
Sou des Ecoles	900 €
Club de l'Amitié	450 €
Elan du Val d'Aix	700 €
Association Grézolles Art et Patrimoine	500 €
Fédération Amicale des Classards	150 €
Total	3 872,90 €

III - TRAVAUX :

1 - Aménagement de Sécurité de la RD1 + accessibilité église :

Les barrières sont réalisées par l'entreprise DOITRAND au coût de 150 € / ml

Les mesures de sécurité ont été étudiées avec l'entreprise concernée et les services du Conseil Général (stationnement des cars de ramassage scolaire)

Un état des lieux par huissier a été réalisé le 27 septembre 2013.

Suite à l'implantation du plateau traversant, les usagers pourraient être tentés par l'utilisation plus fréquente du Chemin Défendu. Un ralentisseur sera donc implanté pour éviter les nuisances pour les riverains.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

-Divers comptes-rendus de réunions : Comité de gestion de la SOVA (demande de prise en charge par la CCVAI des factures de gaz, eau et électricité), conseil communautaire.

-Annonce d'un concert le vendredi 20 juin 2014 à la SOVA (« Les naufragés »)

-Bulletin municipal : point sur l'avancée des articles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 50.